Concert'EAU

Bulletin environnemental du **COGESAF**

Février 2013 • Vol. 8, nº 1

Édition du dixième anniversaire

Sommaire

Mot du Président 3
Mot de la Directrice générale 4
Des nouvelles du COGESAF 6
Le PDE en marche! 8

www.cogesaf.qc.ca

Bulletin réalisé par le COGESAF

Coordination :
Stéphanie Martel

Rédaction :
Gabriel Diab, Catherine Frizzle, Julie Grenier

Graphisme :
AVuillemin Conception visuelle

Pour nous rejoindre :
5182, boul. Bourque
Sherbrooke (Québec) J1N 1H4
Tél. : 819 864-1033
Télec. : 819 864-1864
Courriel : cogesaf@cogesaf.qc.ca
Site Internet : www.cogesaf.qc.ca

Devenez membre du COGESAF

À titre de membre du COGESAF vous serez informé de la tenue de nos activités telles que colloques, journées d'étude, conférences, ainsi que des activités organisées par d'autres organismes en lien avec la gestion de l'eau. Vous recevrez également notre bulletin d'information. Votre contribution nous aidera à mettre de l'avant des solutions durables à l'amélioration de notre environnement par une meilleure qualité de l'eau.

Pour adhérer, consultez notre site Internet **www.cogesaf.qc.ca** dans la section Devenir membre afin de remplir le formulaire d'adhésion en ligne. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter!

Soyez informés!

- Des dernières nouvelles
- Des chroniques des CLBV
- Des événements à surveiller
- Des nouveautés du portail de l'eau

Rendez-vous au **www.cogesaf.qc.ca**

Suivez-nous sur

www.facebook.com/cogesaf

Depuis 10 ans au COGESAF…

Saviez-vous que depuis la mise en œuvre du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François, ce sont 33 partenaires qui ont signés des ententes pour l'amélioration de la qualité de l'eau du bassin versant.

Mot du Président

Jean-Paul Raîche
Président du COGESAF

En 1986, des personnes préoccupées par la qualité de l'eau de la rivière Saint-François ont créé le Comité d'assainissement du bassin versant de la rivière Saint-François (CABVRSF) avec comme principaux objectifs de réaliser des cartes et de proposer des aménagements. Le financement étant insuffisant, le comité a dû se dissoudre en 1988. Le président de ce comité, provenant de Drummondville, décida alors avec des collaborateurs de créer en 1990 le Bloc vert, Table de concertation en environnement du Bas Saint-François, dont le mandat concernait tout projet de protection environnementale et se limitait au territoire du Bas Saint-François. J'ai participé avec énergie à la création de cet organisme et à la réalisation de plusieurs projets. C'est donc avec enthousiasme, à la demande du président du Bloc vert, que j'ai accepté de me joindre au comité provisoire ayant pris la décision de recréer en avril 2002 le CABVRSF, soit quelque mois avant l'adoption par le gouvernement de la *Politique nationale de l'eau* qui prônait la gestion par bassin versant. Ayant travaillé sur les règlements, je proposai au comité provisoire le nom de COGESAF, qui fut retenu lors de l'assemblée du 30 octobre 2002 et réaffirmé à l'assemblée de fondation du 22 février 2003. La directrice générale du COGESAF, Stéphanie Martel, était déjà en poste, comme chargée de projet. L'organisme fut alors reconnu par le gouvernement avec 32 autres organismes de bassin versant (OBV).

Observateur privilégié depuis plus de 10 ans, je côtoie des volontaires, généreux de leur disponibilité, engagés pour la protection et l'amélioration de la qualité de l'eau de la rivière Saint-François. Nous nous devons de saluer les 12 membres fondateurs du comité provisoire provenant de l'Université de Sherbrooke, des Conseils régionaux de l'environnement de l'Estrie et du Centre-du-Québec, du Conseil régional de développement de l'Estrie, du RAPPEL, de CHARMES, de l'UPA Estrie, de l'Association forestière des Cantons de l'Est, de la Ville de Sherbrooke, du ministère de l'Environnement et du Bloc Vert, qui ont bâti les assises solides et représentatives de l'organisme. Évidemment, l'existence du COGESAF n'aurait pu être possible sans le financement, même discret, du ministère de l'Environnement du gouvernement de l'époque. Le constat avait été catégorique en 1988, le bénévolat n'est efficace qu'appuyé par un personnel rémunéré et compétent. C'est ce que les membres du bureau nous ont prouvé par leur expertise depuis les débuts du COGESAF et que tous les membres, qui se sont succédé au conseil d'administration, nous ont aussi prouvé par leur présence renouvelée et leur engagement dans les actions réalisées dans leur secteur et dans leur région du bassin versant.

Lors des rencontres des comités locaux de bassins versants (CLBV), les personnes présentes sont impressionnées par la qualité des actions réalisées et présentées par les différents acteurs, en suivi au Plan directeur de l'eau (PDE), et qui ont donné lieu à la signature d'ententes de bassin : élaboration de plan directeur d'un bassin versant de zone, gestion des eaux pluviales, amélioration des bandes riveraines, caractérisation des nutriments de lacs, identification des sources de phosphore, de sédiments et de polluants, interception du phosphore, conservation et mise en valeur du territoire, suivi de la qualité de l'eau, plan correcteur pour des stations d'eau potable ou pour la réduction des débordements de station de traitement des eaux usées, nouvelles pratiques agricoles et forestières, contrôle du ruissellement de surface, analyse de l'intégrité biotique pour la protection des frayères et autres. La diversité des acteurs et leur mobilisation sont donc gage de succès pour la réalisation du Plan directeur de l'eau. De plus, le financement provenant de tous les acteurs, telles les municipalités et les Conférences régionales des élus a agi comme catalyseur et a propulsé la mise en oeuvre de ces actions.

Nous remercions, en cet anniversaire, tous ces acteurs, et souhaitons valoriser publiquement leur apport à l'amélioration de la qualité de l'eau. Ce sera l'occasion excellente de le faire lors du spectacle du 22 mars, journée mondiale de l'eau, instituée par l'Organisation des Nations unies, mais surtout soirée de reconnaissance de l'engagement des acteurs du bassin versant et du travail remarquable des professionnels du bureau du COGESAF.

Jean-Paul Raîche

Depuis 10 ans au COGESAF…

Saviez-vous que le COGESAF compte quatre administrateurs qui siègent au conseil d'administration de l'organisme depuis son assemblée de fondation en 2003? Merci à Jean-Paul Raîche, André Roy, Martin Larrivée et Yves Gatien pour leur implication exceptionnelle!

Mot de la Directrice générale

Stéphanie Martel
Directice générale

EN 10 ANS, QUE DE CHEMIN PARCOURU!

Quand j'ai été embauchée par le CABVRSF (l'ancêtre du COGESAF), il y a un peu plus de 10 ans, j'étais loin de me douter que j'en fêterais le 10e anniversaire! Non pas que je n'avais pas d'intérêt à y être encore, mais plutôt parce qu'il ne s'agissait que d'un contrat de 5 mois, au départ! Ce contrat, à titre de chargée de projet, avait pour but de mettre sur pied l'organisme et d'en faire la promotion auprès des partenaires afin d'organiser son assemblée de fondation. C'était avant la politique nationale de l'eau et le financement statutaire des OBV.

Je me suis donc engagée pour ce contrat de 5 mois. Qui a été prolongé de quelques semaines. Et de quelques semaines supplémentaires. Et j'ai été nommée coordonnatrice et par la suite directrice générale! Et puis, mon contrat s'est renouvelé chaque année. Et j'y suis restée, parce que j'aime ce défi (c'est tout un défi la gestion par bassin versant : l'amélioration de la qualité de l'eau d'un si grand territoire avec les ressources limitées que l'on connaît), mais surtout parce qu'il me permet de travailler avec des gens passionnés, dévoués et visionnaires! En effet, pour cheminer comme ce fut le cas avec le COGESAF, il fallait des gens avant-gardistes, qui y ont cru dès le début. J'aimerais en profiter pour remercier trois de ces personnes, soit les membres de l'exécutif du comité provisoire du CABVRSF qui m'ont offert cette opportunité de travail et qui m'ont accompagnée dans la mise en place du comité qui est devenu le COGESAF: Jean-Marie Bergeron, Paul Beaudoin et Jean-Paul Raîche.

Par la suite, au cours des dix dernières années, c'est plus de 75 autres administrateurs qui ont siégé au COGESAF et qui s'y sont impliqués de différentes manières. J'aimerais profiter de l'occasion pour souligner l'implication durable et très appréciée de quatre d'entre eux, qui y siègent depuis l'assemblée de fondation qui s'est tenue le 22 février 2003. Il s'agit de Martin Larrivée, André Roy, Yves Gatien et Jean-Paul Raîche. Merci pour votre soutien, vos opinions constructives et votre disponibilité.

Enfin, j'aimerais remercier particulièrement le président pour son dévouement, non pas seulement au COGESAF, mais à la cause de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, à travers tout le Québec. J'ai rarement vu une personne aussi impliquée bénévolement pour une cause depuis autant d'années. Je ne crois pas me tromper en disant que la GIEBV ne serait pas ce qu'elle est sans Jean-Paul Raîche et le COGESAF ne serait pas, non plus, devenu l'organisme qu'il est aujourd'hui : reconnu et respecté!

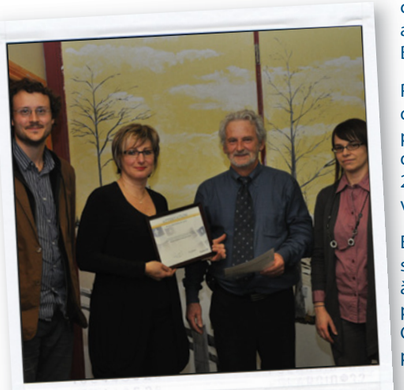

Le 9 février 2011 le COGESAF recevait l'attestation de conformité du premier Plan Directeur de l'Eau du bassin versant de la rivière Saint-François.

Stéphanie Martel

« En qualité de membre du COGESAF depuis plusieurs années, la Société de conservation du lac Lovering a eu recours aux conseils et avis de l'organisme en maintes occasions. La Société a toujours reçu une écoute attentive de la part du personnel. L'aide apportée a revêtu plusieurs formes que ce soit pour la distribution de centaines d'arbres aux riverains du lac Lovering, une participation financière à une étude hydrologique d'un tributaire du lac Lovering, un invitation à utiliser de l'équipement de pointe tels spectromètre ou turbidimètre pour effectuer des analyses dans le cadre du projet pilote sur l'évaluation de l'impact des vagues de Wakeboats sur les berges du lac Lovering, des lettres de recommandation en appui concret au développement de projets et de recherche de subventions, etc.

Bien que le lac Lovering soit un lac de tête d'une superficie de seulement quelques 5 kilomètres carrés, grâce à sa reconnaissance par COGESAF, il se sent un maillon à part entière de la grande chaîne du bassin versant de la Saint-François. La Société de conservation du lac Lovering est fière de participer à la concrétisation du plan directeur de l'eau du bassin versant de cette belle rivière qui serpente les Cantons de l'Est. »

Jean-Noël Leduc, *Président*
SCLL

Cogesaf
Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François

souper spectacle
10e ANNIVERSAIRE
du COGESAF

Le vendredi 22 mars 2013

Théâtre Granada, 55, rue Wellington Nord, Sherbrooke

« Je suis très heureux de m'associer à cet événement qui marque les 10 ans du COGESAF. La gestion intégrée de l'eau par bassin versant implique la collaboration de tous les acteurs et comme le disait mon grand-père : Quand les araignées mettent leur toile ensemble, elles peuvent piéger un éléphant ! »

Boucar Diouf
Artiste invité

Ouverture des portes à 17h00

Prix du billet individuel : 125 $
Prix pour une table de 8 personnes : 800 $ (100 $/billet)

Faites parvenir le nom de votre organisation et le nombre de billets à réserver à :

Catherine Frizzle
catherine@cogesaf.qc.ca
819 864-1033 poste 23

Date limite pour l'achat de billets : 12 mars 2013

www.cogesaf.qc.ca

NOS PARTENAIRES MAJEURS

COMPENSATION CO_2 QUÉBEC

Agriculture, Pêcheries et Alimentation Québec

Desjardins Caisse du Mont-Bellevue de Sherbrooke

WM WASTE MANAGEMENT

Des nouvelles du COGESAF

Gabriel Diab
Coordonnateur de projets

10 ANS DE BEAUX PROJETS AU COGESAF !

Le mandat premier d'un OBV consiste en l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan directeur de l'eau. Depuis ses débuts, le COGESAF a consacré une part importante de ses ressources et de ses énergies à l'atteinte de cet objectif majeur. De nombreux projets et activités de communication sont toutefois venus se greffer aux réalisations de l'organisme. Voici un aperçu des principales réalisations parallèles auxquelles le COGESAF a participé au cours des dix dernières années.

Plusieurs activités de communication et de sensibilisation :

- Deux rendez-vous internationaux sur la gestion de l'eau
- Des journées de conservation des ressources en milieu agricole (organisées par divers partenaires du milieu agroalimentaire en région)
- Plus d'une soixantaine de conférences données par des employés et le président du COGESAF dans des colloques et rencontres diverses
- Plusieurs autres colloques et journées d'information organisés en collaboration avec nos partenaires
- Quelques participations à la fête de l'eau au parc Jacques-Cartier de Sherbrooke

Le COGESAF a organisé deux tournois de golf pour financer son fonctionnement. Le premier en 2005 et le second en 2006.

Des projets terrains :

- Réalisation d'action en milieu agricole dans le cadre du *Plan d'action concertée sur l'agroenvironnement et la cohabitation harmonieuse*
- 3 projets avec la fondation de la faune du Québec et Syngenta dans le cadre du *Programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole*
- Programme d'aide à la prévention des algues bleues vert (PAPA) durant 2 années consécutives
- Prime-vert volet 10.2 pour la rivière St-Germain
- Participation au projet piquets pour délimiter les limites de la bande riveraine en milieu agricole
- Implication dans le projet *d'aménagement intégré de la forêt du bassin versant du ruisseau Bernier*

En 2009 le COGESAF tenait le premier rendez-vous international sur la gestion de l'eau. Il a accueilli plus de 500 visiteurs provenant de 5 provinces canadiennes et de 23 pays.

Des activités de réseautage :

- Deux tournois de golf
- Deux soirées vins et fromages
- Deux salons de l'environnement
- Quelques journées techniques organisées avec l'Observatoire de l'environnement et du développement durable de l'Université de Sherbrooke et le RAPPEL
- De nombreuses rencontres de comités locaux de bassin versant

Suite...

... suite

Un nombre important d'actions dans le cadre du plan de lutte aux cyanobactéries :

- 5 distributions d'arbres aux riverains et municipalités (un total de plus de 180 000 arbres distribués gratuitement!!!)
- Une distribution d'arbustes aux associations riveraines et aux municipalités
- Redistribution d'importantes sommes à des partenaires pour de multiples projets au cours des 5 dernières années :
  - Actions terrains permettant la diminution de l'apport de phosphore pour les lacs sources d'eau potable
  - Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)
  - Réseau Sentinelles (qui vise la détection des épisodes d'éclosion des cyanobactéries)
  - Plusieurs autres initiatives locales

Formation sur la bande riveraine en milieu agricole organisée par le COGESAF en 2012 dans le bassin versant du lac Aylmer.

De nombreux projets dans des sphères diverses :

- Mise sur pied d'un outil de cartographie dynamique (portail)
- Gestion des eaux de ruissellement du ruisseau des Vignobles
- Projet poissons au Centre-du-Québec et en Chaudière-Appalaches
- Opération PAJE Estrie (Partenariat Action Jeunesse en Environnement)
- Fond municipal vert (FMV) pour l'élaboration du plan directeur de l'eau de la rivière Magog
- Participation au projet de caractérisation des eaux souterraines (PACES)
- Modélisation des apports de phosphore dans le bassin versant du lac Memphrémagog
- Projet de réhabilitation du petit lac St-François

Bon nombre de projets sont encore en cours ou en élaboration pour les prochaines années. Le COGESAF continuera notamment son implication dans des projets d'uniformisation des informations en lien avec la qualité de l'eau ainsi que dans la mise sur pied d'activités d'apprentissage dans le cadre du projet PAJE Estrie. Le tout s'inscrira toujours dans la lignée de la mise en œuvre du plan directeur de l'eau.

Merci à nos nombreux partenaires qui rendent possible la réalisation de tous ces projets!

Dans le cadre du plan de lutte aux cyanobactéries mis en place par le Gouvernement du Québec en 2007, c'est plus de 180 000 plants d'arbres que le COGESAF a distribués.

« Le COGESAF a permis au monde forestier de prendre conscience de la dynamique de concertation que peut offrir la gestion par bassin versant. Par la connaissance des autres acteurs du milieu, de leurs attentes et préoccupations, ainsi que par la sensibilisation de ceux-ci à nos propres réalités, des actions concertés et ciblées autour d'un objectif commun d'amélioration et de maintien de la qualité de l'eau sont rendu possible.

Plutôt que de travailler en vase clos, les partenaires peuvent maintenant travailler ensemble et partager leurs expertises afin d'avoir une influence plus rapide et significative sur la ressource la plus importante et précieuse de notre territoire. Le COGESAF est devenu au fil du temps, pour l'ensemble des acteurs, une référence incontournable en matière de connaissance biophysique des bassins versants de la rivière St-François. »

Martin Larrivée , *Directeur général*
Aménagement forestier et coopératif de Wolfe

Le PDE en marche!

Julie Grenier
Biologiste et coordonnatrice de projets

LE PLAN DIRECTEUR DE L'EAU DE LA SAINT-FRANÇOIS : UN PROCESSUS MOBILISATEUR !

Il y a maintenant dix ans, la Politique nationale de l'Eau venait confirmer la volonté du gouvernement québécois d'implanter la gestion intégrée de l'eau par bassin versant au Québec (GIEBV). Déjà à cette époque, le ministre donnait ce mandat à 33 organismes de bassin versant (OBV) couvrant le territoire des principales grandes rivières du Québec. Une étape importante a également été franchie lorsque le parlement a adopté, en juin2009, la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection*. Cette dernière vient étendre la GIEBV sur l'ensemble du Québec méridional et reconnait les OBV comme acteur pilier de la gestion de l'eau.

La mission première des 40 OBV du Québec est d'élaborer un plan directeur de l'eau (PDE) pour le territoire qui lui est assigné. Depuis ses débuts, le COGESAF s'y est mis à pied d'œuvre et a tenté d'élaborer un PDE rigoureux et mobilisateur, en concertation avec l'ensemble des acteurs. Composé de trois sections, le plan directeur de l'eau présente le portrait de la ressource en eau et des activités ayant un impact sur sa qualité, le diagnostic et le plan d'action nous permettant d'améliorer la situation.

Quelques semaines avant le dépôt de l'analyse du bassin versant de la rivière Saint-François, les membres du conseil d'administration et du comité technique ont participé à une journée de travail visant à valider le document.

Rencontres de concertation pour le plan directeur de l'eau : la parole est aux acteurs!

L'*Analyse du bassin versant de la rivière Saint-François*, regroupant le portrait et le diagnostic, a été publiée en 2006. Le COGESAF entamait alors sa première vague de consultation afin de recueillir les commentaires des acteurs de l'eau sur le document. Ces rencontres nous ont permis de déterminer les enjeux de la gestion intégrée de l'eau sur le bassin et de les prioriser. Les enjeux priorisés par les acteurs sont :

- La qualité de l'eau pour la santé de la population
- Les écosystèmes aquatiques
- La sécurité des usagers
- Les activités récréotouristiques

Ces enjeux sont la pierre d'assise du PDE. Ils ont permis à l'équipe du COGESAF de dégager de grandes orientations et établir des objectifs à atteindre dans un plan d'action qui compte plus 130 actions.

Si le rôle du COGESAF a été d'identifier les enjeux et de proposer des objectifs de réalisation et des actions pour les atteindre, ce sont les intervenants du milieu qui réalisent les actions. Toujours dans un but de concertation et de travail en collaboration, le COGESAF a repris le bâton de pèlerin et a visité, pour une deuxième fois, l'ensemble des acteurs du bassin afin de leur présenter le premier plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. Le COGESAF a reçu l'avis d'attestation de conformité du PDE du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs le 9 février 2011.

À ses débuts, le COGESAF avait très peu de moyens! Voici un des premiers kiosques, lors de la fête de l'eau en août 2004, au lac des Nations.

Suite...

... suite

Les Comités locaux de bassin versant : les experts à l'œuvre !

Avec ses 10 500 km^2, le territoire du bassin versant de la rivière Saint-François pose un défi de taille. Afin de mieux connaitre les problèmes locaux et de proposer des actions réalisables sur le territoire, le COGESAF a rapidement voulu travailler avec les vrais experts du milieu ! En créant des comités locaux de bassin versant pour les principaux lacs et tributaires de la Saint-François, le COGESAF a voulu s'assurer d'intégrer les acteurs du bassin dans la mise en œuvre en intégrant leur connaissance fine du milieu. La répartition des actions du PDE reflète d'ailleurs cette préoccupation puisque la majeure partie des actions prennent place sur les 13 territoires de CLBV.

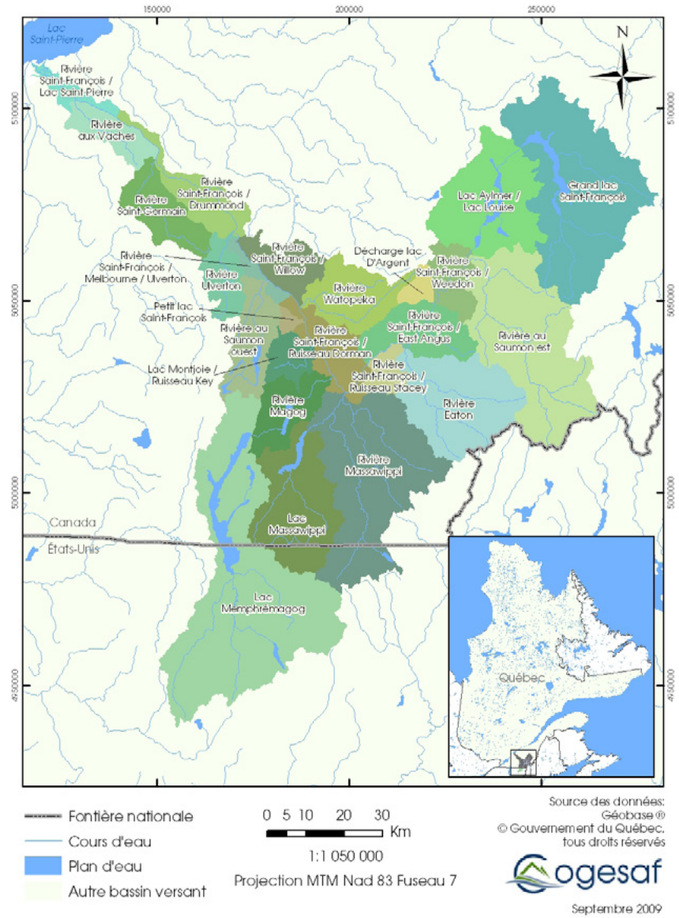

Un cycle en continu

La mise en œuvre du PDE est intimement liée à sa mise à jour. La mise en œuvre des actions du premier PDE nous permet de mettre à jour l'information disponible sur le bassin et de réorienter les actions futures. Même si à l'origine, le cycle de gestion de l'eau a été imaginé comme un processus s'étalant sur cinq ans, la réalité nous démontre que l'exercice se fait en continu et que la priorisation des actions doit être réévaluée avec l'arrivée de nouvelles connaissances. Un temps d'arrêt est toutefois nécessaire afin de faire le bilan des actions entreprises. L'année 2013 sera l'occasion pour l'équipe du COGESAF de faire l'évaluation et le suivi des objectifs puisqu'une mise à jour du PDE doit être remise au ministère en mars 2014.

Signature d'une entente de bassin en milieu agricole pour le bassin versant du lac Massawippi en mars 2012.

Le PDE en marche!

Catherine Frizzle
Biologiste et coordonnatrice de projets

QUI SONT LES PARTENAIRES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU ?

Depuis 2010, les responsables du plan directeur de l'eau du COGESAF ont fait plusieurs démarches pour encourager les partenaires à signer des ententes de bassin pour les actions du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François. Lors de ces démarches, même au téléphone, nous pouvons percevoir des points d'interrogation chez nos interlocuteurs. Pourtant, de nombreux partenaires ont apposé leur signature sur ces ententes.

En effet, grâce à des gens avant-gardistes, ce sont près de 25 ententes de bassin qui ont été signées par plus de 55 partenaires différents. Certaines ententes peuvent même avoir jusqu'à 11 partenaires! Nous pouvons également compter sur des partenaires très actifs. Outre le COGESAF, qui a signé lui-même plusieurs ententes en raison de sa participation aux projets, certains organismes municipaux, agricoles ou des ministères ont signé jusqu'à cinq ententes pour l'avancement de la mise en œuvre du PDE. Félicitation! À ceux qui se demandent qui sont ces partenaires qui signent des ententes de bassin avec le COGESAF, voici quelques statistiques.

Figure 1.Nombre d'ententes signées par groupe de partenaires

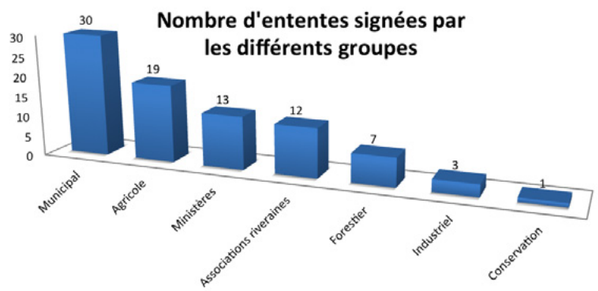

La mise en œuvre des actions issues du plan directeur de l'eau du COGESAF se fait selon quelques principes établis par l'organisme : Priorisation en fonction de l'enjeu, mobilisation des partenaires et disponibilité du financement. On peut donc aisément constater que plus d'ententes ont été signées dans les enjeux A et B. Un petit rappel des orientations vous permettra de mieux interpréter les résultats.

Figure 2. Enjeux et orientations du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François

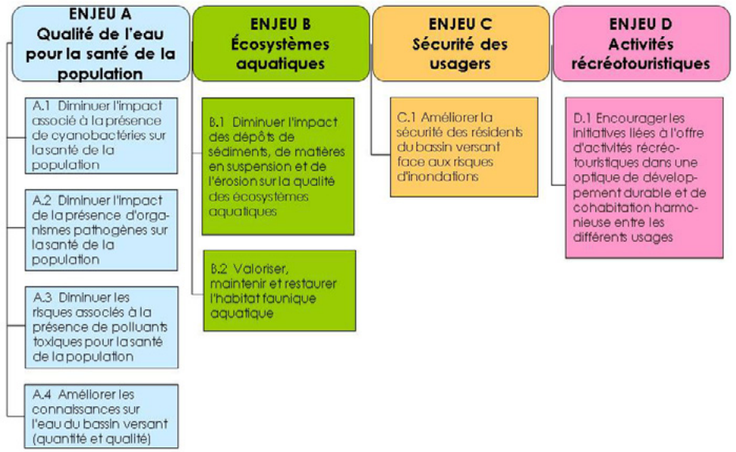

Suite...

... suite

Figure 3. Nombre d'ententes signées par orientation du plan directeur de l'eau

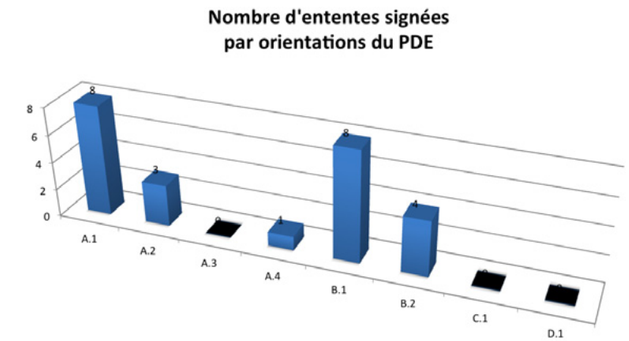

Ces statistiques reflètent l'effort consenti par les employées du COGESAF dans le suivi de la mise en oeuvre. Toutefois, il est important de mentionner que plusieurs actions sont en cours dans les organisations et ces actions jouent un rôle important dans l'amélioration de la qualité de l'eau. Vous êtes donc invités à nous faire part de vos bons coups! Une petite signature pour une entente de bassin, un grand pas pour la qualité de l'eau de la rivière Saint-François.

Visite terrain du comité de suivi du projet d'Aménagement intégré de la forêt du bassin versant du ruisseau Bernier. Cette visite a mené à des échanges très intéressants sur les pratiques forestières en lien avec la qualité de l'eau et des habitats fauniques aquatiques.

Lors d'une journée de réflexion du conseil d'administration, les administrateurs participent à un atelier portant sur la priorisation des actions du PDE.

« Je suis très content d'avoir collaboré au COGESAF au cours de ces années afin que tous les intervenants réalisent que la qualité de l'eau, c'est l'affaire de tout le monde. »

Yves Gatien
Syndicat de l'UPA Drummond-Nord

« Il y a dix ans, le COGESAF et ses partenaires entreprenaient un vaste chantier: celui d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière Saint-François et de ses bassins versants. Noble mission que celle-là!

Et comme pour tout chantier important, il faut du temps et de l'engagement...Longue vie au COGESAF! »

André Roy

« Eau, ruisseaux, rivières, lacs, marécages, milieux humides sont indissociables des écosystèmes forestiers estriens. Forêts et bassins versants de toutes dimensions forment un ensemble dynamique riche de vie, source de connaissances porteuses de durabilité d'une nature généreuse qui imprègne notre appartenance à cette belle région. Merci à COGESAF pour sa rigueur, sa ténacité et ses enseignements sur cette précieuse ressource, l'eau! »

Jean-Paul Gendron, *président*
Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie

« La Division de l'environnement du Service des infrastructures urbaines et de l'environnement de la Ville de Sherbrooke a été très heureuse de compter sur l'expertise du COGESAF afin de réaliser le Plan directeur de l'eau de la Rivière Magog (PDE). Fruit d'un travail de plus de 3 ans, en plus d'avoir produit le PDE et un plan d'action, le COGESAF a élaboré un diagnostic de haut niveau du bassin versant, relevant les correctifs à mettre en place afin d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière Magog. C'est à partir des problématiques qui ont été relevées qu'un plan d'action comportant 3 enjeux et 68 actions a pris forme. En partenariat avec la Ville de Magog et la MRC de Memphrémagog, la Ville de Sherbrooke, chapeautée par le COGESAF, a produit le plan d'action permettant de donner des orientations claires à tous les acteurs de l'eau du bassin versant de la rivière Magog. Ce PDE a d'ailleurs remporté le prix d'excellence au Gala de l'environnement des Cantons-de-l'Est en 2011. »

Christine Fliesen, *Chef de Division environnement*
Ville de Sherbrooke